**Department of Public Information • News and Media Division • New York** 

Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien 293<sup>e</sup> séance – après-midi

## LE COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN EXAMINE L'ÉVOLUTION DU PROCESSUS DE PAIX

## <u>Il approuve le programme provisoire du séminaire de l'ONU sur l'assistance au peuple palestinien prévu au Caire les 26 et 27 avril</u>

Examinant cet après-midi l'évolution du processus de paix au Moyen-Orient et de la situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a entendu M. Riyad Mansour, Observateur de la Palestine, qui a qualifié d'extrêmes les attaques israéliennes. Ces attaques, a-t-il précisé, ont causé de nombreux blessés et donné lieu à l'arrestation de nombreuses personnes. Il a fait état d'une situation extrêmement tendue, en particulier au nord et à l'est de la bande de Gaza qui, selon lui, subit 300 tirs d'obus par jour. Ces attaques ne seraient motivées que par un rejet du résultat des dernières élections palestiniennes, a estimé l'Observateur palestinien, en appelant la communauté internationale à pousser Israël à mettre fin à cette situation et à reprendre le processus de paix.

Dans sa déclaration liminaire, le Président du Comité, Paul Badji (Sénégal), avait rappelé qu'il était intervenu, lors des deux dernières réunions du Conseil de sécurité relatives à la situation au Moyen-Orient en date du 30 mars et du 17 avril, pour exprimer son inquiétude par le fait que le Gouvernement israélien avait récemment déclaré son intention de définir unilatéralement ses frontières permanentes et, de nouveau avant-hier, face à l'intensification des activités militaires des forces de défense israéliennes, aux exécutions extrajudiciaires et aux tirs de missiles et d'artillerie contre des cibles palestiniennes. Il a également fait référence à une lettre datée du 30 mars qu'il avait adressée au Président du Conseil de sécurité, réaffirmant que le Comité était toujours opposé à ce qu'on retire de la liste du Conseil les points concernant l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, la question de la Palestine et la situation du Moyen-Orient, des points particulièrement préoccupants pour la majorité des États Membres.

Par ailleurs, le Comité a approuvé le programme provisoire du prochain séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien qui se tiendra au Caire les 26 et 27 avril. Outre les séances d'ouverture et de clôture, ce séminaire tiendra trois autres séances plénières portant respectivement sur « l'aspect de la crise économique et humanitaire dans le territoire palestinien occupé » (le 26 avril de 15 à 18 heures); « la réponse des Nations Unies aux besoins du peuple palestinien » (le 27 avril de 10 à 13 heures) et « le soutien apporté par la communauté des donateurs internationaux au peuple palestinien » (le 27 avril de 15 à 17 heures 30). Dans le cadre de l'examen de ce dernier point, les participants devraient insister sur la nécessité d'une plus grande cohésion de l'assistance et de l'identification des priorités à arrêter, mais aussi sur la contribution des organisations intergouvernementales, le travail des organisations internationales humanitaires et autres organisations de la société civile. Le représentant de l'Égypte a assuré que son pays mettrait tout en œuvre pour permettre la meilleure organisation de ce séminaire.

La prochaine réunion du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien sera annoncée dans le Journal.

\* \*\*\* \*